



SAVOIE

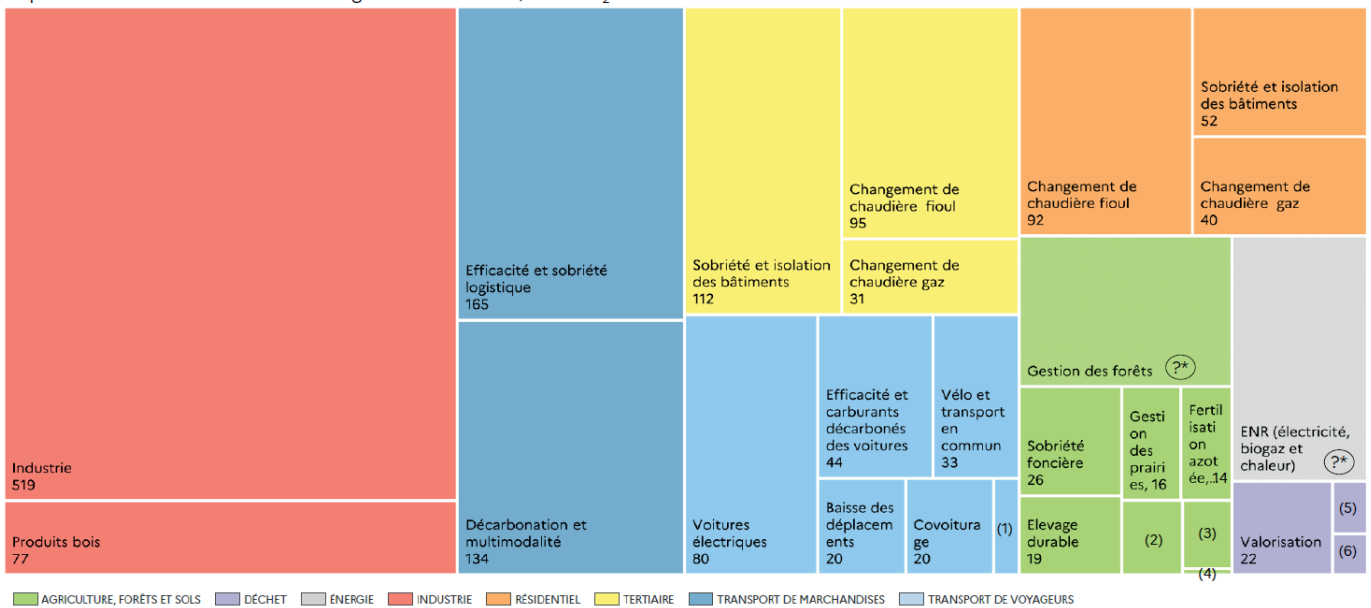


LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

Le préfet de la Savoie a réuni à deux reprises – les 2 février et 24 mai 2024 – les acteurs du territoire pour débattre de la territorialisation, à l'échelle de la Savoie, des enjeux prioritaires identifiés par la COP Auvergne-Rhône-Alpes.

Après une présentation du diagnostic départemental, synthétisé sous forme du rappel graphique des grands leviers d'action disponibles et des enjeux quantitatifs associés, les participants ont été invités à faire part des actions en cours et de leurs propositions pour l'avenir.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bus et cars : 6 ktCO₂e. (2) Bâtiments & machines : 10 ktCO₂e. (3) Gestion des haies : 8 ktCO₂e. (4) Pratiques stockantes : 1 ktCO₂e. (5) Prévention des déchets : 4 ktCO₂e. (6) Captage de méthane : 3 ktCO₂e. * Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Ainsi, le croisement des travaux conduits au niveau régional avec les retours des acteurs locaux, puis les débats menés lors de ces deux conférences ont-ils permis de **définir collectivement les défis majeurs à relever en Savoie d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de la planification écologique.**

Le présent cahier départemental, issu de ces travaux, traduit l'ambition affirmée collectivement de relever ces défis à travers **l'engagement d'actions ambitieuses et structurantes** dans différents domaines afin de faire progresser les territoires savoyards sur la voie de la transition écologique.

Il constitue la feuille de route à laquelle les acteurs du département sont invités à se référer pour atteindre les objectifs de décarbonation et de préservation de la biodiversité à l'horizon 2030. Cette feuille de route a été établie sur la base d'une réflexion structurée autour des grands axes de la planification écologique, qui concernent tous, à différents niveaux, l'ensemble du territoire national : agriculture, bâtiment, biodiversité, bois, déchets, eau, énergie, industrie transports. Pour autant, l'intérêt de l'exercice de déclinaison territoriale réside dans la possibilité qu'il offre **d'adapter au plus près du terrain les défis et actions à la situation spécifique de chaque territoire.**

De ce point de vue, **l'exercice conduit en Savoie a été fortement orienté par le caractère à la fois montagnard et touristique du département**, deux dimensions qui imprègnent largement la déclinaison de chacun des défis. Ainsi, la lecture transversale de l'ensemble du plan d'actions proposé ci-après permet de mettre en évidence le traitement du sujet « montagne » à travers la prise en compte des nombreuses spécificités qu'il induit dans la plupart des domaines. Il s'agit d'un point auquel les participants se sont naturellement montrés très attentifs.

Enfin, comme indiqué, **de nombreux acteurs savoyards ont été mobilisés dans les discussions et seront sollicités pour mettre en œuvre ces défis et ces actions** : les citoyens, les collectivités locales, les entreprises, les agriculteurs, les fédérations et chambres consulaires, ainsi que les services de l'État.

Les actions et défis feront l'objet d'un **suivi annuel et d'un partage des résultats** pour s'assurer de la déclinaison effective de la planification écologique dans tous les territoires savoyards, notamment au travers d'avenants aux Contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) qui devront être signés avant la fin de l'année 2024, par les collectivités.

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux** de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;
- **Synthèse des retours** issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;
- **Présentation des travaux** issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;
- **Débat sur les priorités départementales** : identification des actions prioritaires pour le territoire.

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débuteront dès l'automne 2024.

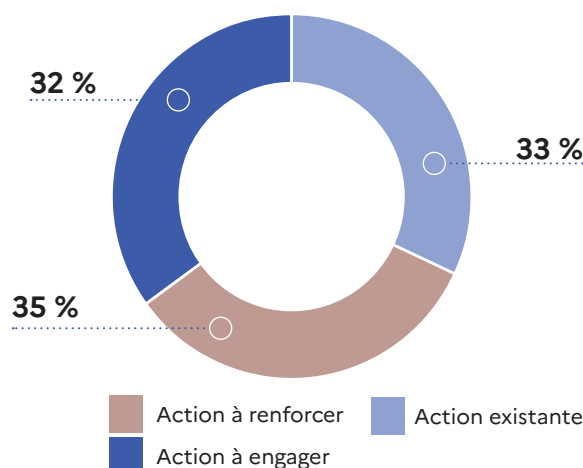
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	11	1	2	2	2		2		2	
Allier	18	1	2	2	6		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	6	1	2	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	13		3	5	1	3				1
Savoie	24	5	3	2	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

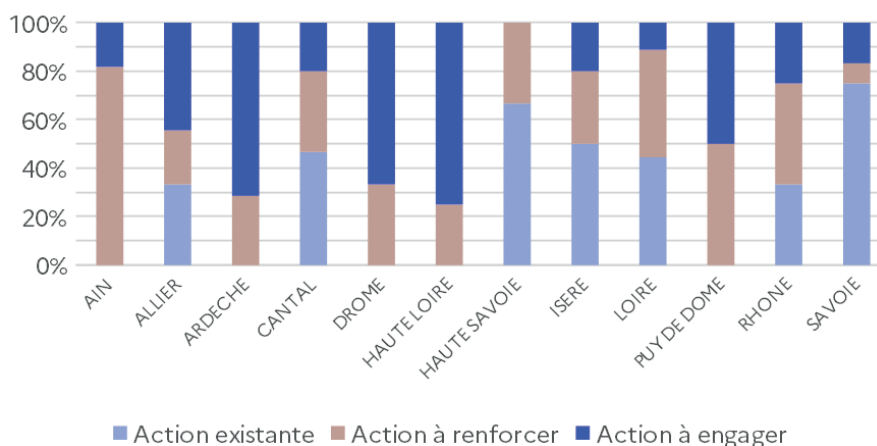
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

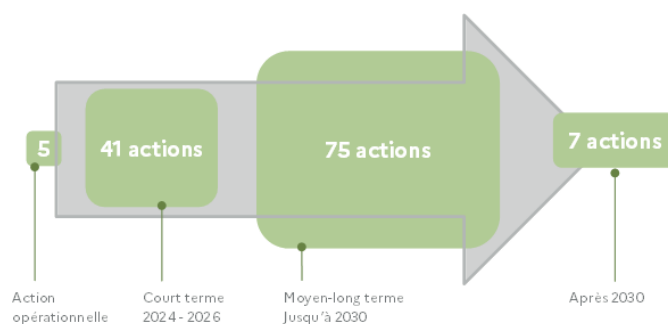
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

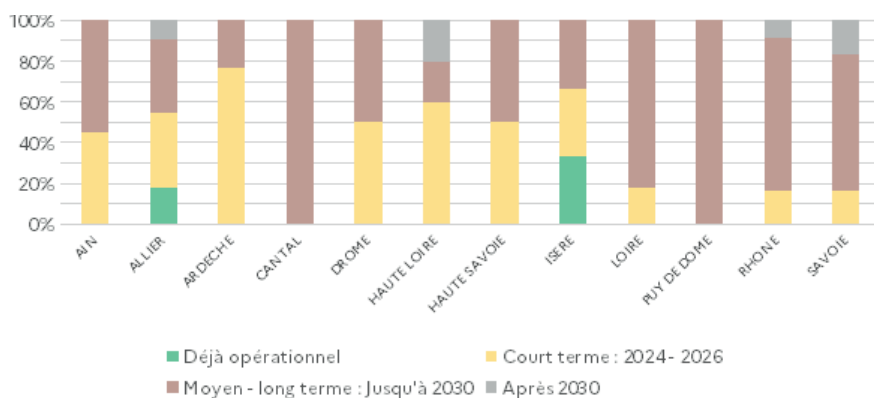


- **Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030**

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- **Un portage des actions encore à affiner**

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- **Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions**

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
	Agriculture et alimentation	Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
		Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



SAVOIE

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Renforcer la couverture du territoire régional avec des aires protégées sous protection forte

 4 % du territoire régional couverts d'ici 2030 (+ 65 000 ha)

ACTION

ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS 2022-2024 DE LA STRATÉGIE AIRES PROTÉGÉES (SAP) ET ENCLANCHER LE 2^{EME} PLAN D' ACTIONS

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Département
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 
 Faisabilité 

Description de l'action



Poursuivre les efforts engagés lors du premier plan d'actions de la **stratégie des aires protégées**



Cibler les zones humides, les tourbières, les **territoires à enjeux** : Vallée des Encombres, Cembraie sur gypse, ...

Indicateur de suivi



- Nombre d'aires nouvelles de protection

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs et des citoyens
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État

Défi

Renforcer la couverture du territoire régional avec des aires protégées sous protection forte



4 % du territoire régional couverts d'ici 2030 (+ 65 000 ha)

ACTION

RÉDUIRE LES PRESSIONS QUI S'EXERCENT SUR LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Département
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact ★★☆☆
Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Placer la biodiversité « ordinaire » au cœur des **projets** (espaces de respiration, îlots de fraîcheur, désimperméabilisation, solutions fondées sur la nature, ...)



Financer des opérations concourant à la restauration de la nature via le **Fonds vert**



Développer et **soutenir des programmes** tels que Man And Biosphere, engagé par Grand Lac communauté d'agglomération

Indicateur de suivi



- Montant du Fonds vert alloué à cet objectif (€)

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Améliorer la connaissance, par exemple avec les Atlas de la biodiversité
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

 -10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE DE SOBRIÉTÉ PAR BASSIN VERSANT EN S'APPUYANT SUR LES PROJETS DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU

 **-10 % DE CONSOMMATION D'EAU D'ICI 2030**

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Citoyens
- Département
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 
Faisabilité 

Description de l'action



Avoir une politique de sobriété plus forte dans les **territoires en tension** en poursuivant les nombreuses démarches de Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) au niveau du département



Identifier par ces démarches les **sous-bassins versants** pour lesquels une réduction significative des prélèvements est nécessaire

Indicateur de suivi



- Nombre de Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) ou d'études volumes prélevables engagés

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Structurer les collectivités compétentes en matière d'eau
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

 -10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE SOBRIÉTÉ, EN TENANT COMPTE DES SPÉCIFICITÉS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Département
- Conseil régional

Mise en œuvre






Action existante



2024 / 2030

Impact ★★ ★
Faisabilité ★★ ★

Description de l'action

-  Connaître les **limites** entre les besoins et les ressources en eau du département
-  Renforcer des **infrastructures fragiles**, augmenter les rendements des réseaux d'adduction d'eau potable
-  Sensibiliser aux économies d'eau, renforcer la **communication grand public** sur les usages économes
-  Développer les **plans de sobriété hydrique** sur l'ensemble des activités économiques
-  Sécuriser les principaux usagers

Indicateurs de suivi



- Nombre de collectivités ayant un schéma d'Adduction d'Eau Potable (AEP) récent
- Taux d'augmentation des rendements des réseaux d'Adduction d'Eau Potable (AEP)(%)

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Structurer les collectivités compétentes en matière d'eau
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

 -10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

INTÉGRER PLUS FORTEMENT LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, QUEL QUE SOIT SON USAGE : AGRICOLE, NEIGE, INDUSTRIE, OU EAU POTABLE

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Bureaux d'études
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Département
- Conseil régional
- Urbanistes

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 
Faisabilité 

Description de l'action



Poursuivre la **doctrine Eau-Urbanisme** pour anticiper au mieux les situations de tension dues à l'évolution de la disponibilité de la ressource en eau, confrontée à l'augmentation de la fréquentation des milieux montagnards en période estivale

Indicateur de suivi



- Nombre de réserves émises sur la gestion quantitative de l'eau dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Coordonner efficacement les collectivités compétentes en matière d'eau d'une part, d'urbanisme d'autre part
- Sensibiliser les urbanistes et les bureaux d'études spécialisés dans l'aménagement
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier

Besoins pour accélérer

- Ingénierie d'études

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 -15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

METTRE EN PLACE LE SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM) DE CHAMBÉRY DANS SES DIFFÉRENTES COMPOSANTES


Pilotes

- État
- Cœur de Savoie
- Département
- Grand Chambéry
- Grand Lac
- Conseil régional
- SNCF

Contributeurs

- Communes

Description de l'action


 Constituer et transmettre au Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires le **dossier de labellisation**, en mettant l'accent sur l'organisation du report modal dans le sillon alpin savoyard et sur le périmètre Zones à Faibles Émissions Mobilité (rabattements vers les Pôles d'Échanges Multimodaux en modes actifs et partagés, offre transport express régional cadencée...)

 Réaliser les **études de préfiguration**

 Assurer l'obtention du **statut de Service Express Régional Métropolitain (SERM)**

 Terminer les **études d'exploitation SNCF** et l'étude des nouvelles haltes

 Mettre en place le **Syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard (SMOS)**

 Engager les réflexions autour de la **réorganisation des réseaux collectifs urbains** articulés avec le Service Express Régional Métropolitain (SERM)

Besoins pour accélérer

- Financements via le Fonds vert et le BOP 203 (Budget Opérationnel de Programme) pour les études et l'ingénierie hors ferroviaire
- Financements via le Contrat de Plan État-Région (CPER) et la Société de Gestion de Portefeuille (SGP)

Mise en œuvre

Action existante



Été 2024 : Dossier de candidature Service Express Régional Métropolitain (SERM)

Fin 2024 : Fin des études SNCF exploitation et haltes SERM, et mise en place du Syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard

2025 : Études sur la mission de préfiguration

Mi-2026 : Obtention du statut SERM

2029 : Réseau de Transports en commun unifié

Impact



Faisabilité



Indicateur de suivi



- Investissements réalisés dans les différents modes collectifs (€)

Conditions de succès

- Mobiliser les Autorités Organisatrice de la Mobilité (AOM) au sein du Syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard
- Valider le Plan de Mobilité du Grand Lac
- Assurer la qualité et la cohérence du dossier
- Associer les usagers des transports

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 **15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires**

ACTION

DÉCARBONER L'ACCÈS AUX STATIONS ET LES MOBILITÉS EN MONTAGNE







Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional
- Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)
- SNCF
- Stations

Contributeurs

- Communes

Description de l'action

-  Améliorer le **cadencement** des transports express régionaux
-  Remettre les **trains de nuit** au cœur de l'offre de mobilités
-  Ouvrir les **réservations** des trains de nuit suffisamment tôt pour permettre le packaging de l'offre commerciale des stations
-  Mettre en place des **ascenseurs valléens**
-  **Connecter les ascenseurs** au train et aux modes routiers par des transports décarbonés
-  Moderniser les gares en véritables **Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)**

Mise en œuvre

Action existante



2030

Impact ★★ ★

Faisabilité ★ ☆ ☆

Indicateurs de suivi



- Nombre d'ascenseurs valléens en projet
- Nombre de Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) aménagés

Conditions de succès

- Se coordonner avec la SNCF
- Assurer une animation territoriale pour mobiliser au sein des territoires concernés

Besoins pour accélérer

- Relais auprès des instances nationales de la SNCF
- Crédits du Contrat de Plan État-Région (CPER) et d'ingénierie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ ET SOLIDAIRES EN MILIEU RURAL COHÉRENTE À L'ÉCHELLE DES BASSINS DE MOBILITÉ RÉGIONAUX ET S'APPUYANT NOTAMMENT SUR LA DYNAMIQUE DÉPARTEMENTALE AUTOUR DES MODES ACTIFS ET PARTAGÉS

Pilotes

- Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)
- Conseil régional

Contributeurs

- Collectivités
- État
- Organismes de mobilité solidaire
- Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)

Mise en œuvre

Action existante



Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Mobiliser les intercommunalités d'un même bassin de vie sur la mobilité et les réflexions stratégiques avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) à partir des besoins des usagers



Poursuivre le déploiement des **Schémas directeurs cyclables** en liaisons locales et rabattements



Poursuivre les **campagnes d'incitation au covoiturage** et la coordination départementale



Développer la **mobilité électrique solidaire** et les points de recharge



Augmenter le cadencement des **lignes de vallée**



Moderniser les gares en véritables **Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)**

Indicateurs de suivi



- Nombre de Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) réalisés
- Longueur des voies cyclables structurantes réalisées (km)
- Nombre de lignes et d'aires de covoiturage
- Nombre de services financés par le Fonds Vert

Conditions de succès

- Animer et sensibiliser au niveau des bassins

Besoins pour accélérer

- Financements via le Fonds Vert « Autorités Organisatrices de la Mobilité rurales »

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements

Défi



80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE SERVICE POUR ACCOMPAGNER LA MASSIFICATION DE LA RÉNOVATION DU PARC DE LOGEMENTS, AVEC LA MISE EN PLACE DU SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT (SPRH) EN 2025

Pilotes

- Département
- Intercommunalités
- État

Contributeur

- Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise (APTV)
- Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER)
- Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS)
- Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) Nationale de l'Habitat (Anah)
- Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise (APTV)
- Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER)
- Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS)
- Syndicat du Pays de Maurienne (SPM)

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2025

Impact



Faisabilité



Indicateurs de suivi



- Nombre de collectivités ayant signé un pacte territorial
- Nombre d'informations ou conseils effectués par l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables par semestre
- Nombre d'accompagnements de premier niveau effectué par l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables par semestre

Description de l'action



Rendre fonctionnel le **Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)**, avec une prise en charge de son financement par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et les collectivités territoriales



Appuyer ce service sur l'écosystème déjà mis en place localement dans le cadre du programme de financement **Certificats d'Économies d'Énergie - Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (CEE SARE)**

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des collectivités concernées
- Etablir les pactes territoriaux pour le 1er janvier 2025 afin d'assurer une continuité du service public existant sur l'ensemble du territoire savoyard, connu sous la bannière France Renov' (portée opérationnellement par l'ASDER)

Besoins pour accélérer

- Clarification du schéma d'organisation du financement du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
- Financement de l'ANAH

Défi

Encourager la sobriété et réduire les consommations d'énergie du parc tertiaire



-30 % des consommations énergétiques du parc tertiaire entre 2019 et 2030 à l'échelle régionale

ACTION

ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DU DÉCRET ECO ENERGIE TERTIAIRE EN STRUCTURANT UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE AU DÉPARTEMENT

Pilotes

- Département
- Intercommunalités
- État

Contributeur

- Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER)
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)
- Service des Données et Études Statistiques (MTECT/SDES)

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2050

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Engager tous les acteurs du tertiaire vers la réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments ; **mutualiser les bases de données** pour arriver à toucher exhaustivement les acteurs concernés



Respecter **les paliers de réduction** des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire imposés par le dispositif Eco Energie Tertiaire : au moins -40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050 (par rapport à 2010)



Respecter l'obligation de **reporting annuel** des consommations énergétiques imposée par le dispositif Éco Énergie Tertiaire

Indicateurs de suivi



- Part d'assujettis ayant effectué leur reporting (%)
- Nombre d'informations ou conseils effectués par les partenaires, par semestre

Conditions de succès

- Coordonner les acteurs en capacité d'accompagner la mise en œuvre du dispositif
- Disposer d'une offre de service susceptible d'accompagner les assujettis dans la mise en œuvre du dispositif
- Identifier les assujettis concernés par le décret

Besoins pour accélérer

- Mise en place d'un groupe de travail partenarial pour définir l'offre de service
- Appui financier à la réalisation de travaux (Fonds vert, Certificats d'Économies d'Énergie, financements de l'ADEME...)

Défi

Travailler activement à la remobilisation des lits froids en station pour lutter contre la vacance des logements touristiques et réduire l'artificialisation des sols

ACTION

DÉPLOYER DES OUTILS SPÉCIFIQUES AUX ENJEUX TOURISTIQUES EN MONTAGNE, NÉCESSAIRES À LA REMOBILISATION DES LITS FROIDS

Pilotes

- État
- Département
- EPCI,
- Communes touristiques
- professionnels du tourisme

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2050

Impact ★★☆☆
Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Réduire l'artificialisation des sols induite par la construction de logements nouveaux, qu'ils soient dédiés à l'accueil des touristes ou des saisonniers.



Mobiliser les copropriétaires pour une rénovation énergétique, esthétique et fonctionnelle, pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle



Mettre en place des outils spécifiques techniques, réglementaires et financiers (fiscalité, revenus locatifs...).

Indicateurs de suivi



- Part d'assujettis ayant effectué leur reporting (%)
- Nombre d'informations ou conseils effectués par les partenaires, par semestre

Conditions de succès

- Coordonner les acteurs en capacité d'accompagner la mise en œuvre du dispositif
- Disposer d'une offre de service susceptible d'accompagner les assujettis dans la mise en œuvre du dispositif
- Identifier les assujettis concernés par le décret

Besoins pour accélérer

- Mise en place d'un groupe de travail partenarial pour définir l'offre de service
- Appui financier à la réalisation de travaux (Fonds vert, Certificats d'Économies d'Énergie, financements de l'ADEME...)

Défi

Réduire les émissions des 90 sites industriels régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre



-40 % d'émissions entre 2019 et 2030

ACTION

ACCOMPAGNER LES SITES LES PLUS ÉMETTEURS DU DÉPARTEMENT

Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Contributeur

- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Description de l'action



Informar sur les **accompagnements de l'État**



Inciter à la **transition d'énergie** vers du moins carboné, voire de **l'électrification**



Inciter à **l'économie circulaire**, notamment par le recyclage des déchets



Inciter à l'utilisation de **l'énergie fatale**



Soutenir activement les **projets « vertueux »** : la fabrication d'hydrogène (électrolyseurs), la méthanisation, la méthanation, l'économie circulaire, le captage et recyclage de CO2, ...

Indicateur de suivi



- Nombre de lits remis sur le marché

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des collectivités concernées
- S'inspirer des expériences réussies et déployer les outils testés en lien avec Atout France

Besoins pour accélérer

- Disposer d'un cadre réglementaire adapté
- Faciliter la mobilisation des outils de fiscalité incitative

Défi

Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région pour la décarbonation



100 % de mobilisation

ACTION

PROMOUVOIR LES OUTILS D'ÉVALUATION DU BILAN CARBONE DES ENTREPRISES ET DU PASSAGE À L'ACTION « BALANCE TA TONNE », WEBINAIRES DÉDIÉS

Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Contributeurs

- Convention des Entreprises pour le Climat

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact

Faisabilité

Description de l'action

Suivre la réalisation des **audits énergétiques** et des bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)



Informar sur les aides et financements sur la plateforme unique **Mission Transition Ecologique**



Réaliser des **pré-diagnostics** et audits



Réaliser des **études de faisabilité**, notamment sur la décarbonation et la récupération de chaleur fatale

Indicateurs de suivi

- Nombre de bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) réalisés
- Nombre d'audits énergétiques réalisés

Besoins pour accélérer

- Financements (Fonds chaleur, Prêts régions...)

Défi

Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local (volet aval)

ACTION

FACILITER ET MASSIFIER LES RECOURS À L'ÉCOCONCEPTION AINSI QU'ÀUX MATÉRIAUX BIOSOURCÉS POUR LA CONSTRUCTION

Pilote

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Fédération française du bâtiment
- Fibois
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

Contributeurs

- Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER)
- Conseil en Énergie Partagée (CEP)

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2034

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action

- ➔ Valoriser les **bois sanitaires** pour de nouveaux débouchés
- ➔ Promouvoir les **feuillus en construction** (et autres usages à cycle de vie long)
- ➔ Initier un **accord de filière** sur le traitement et le réemploi du bois issu de la déconstruction
- ➔ Favoriser l'**approvisionnement local** en engageant l'ensemble des parties prenantes de la construction
- ➔ Isoler et réhabiliter des **équipements publics** en cours et à venir avec des matériaux biosourcés

Conditions de succès

- Sensibiliser les acteurs clés

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 *Au moins +50 % de la production d'électricité renouvelable à l'échelle régionale*

ACTION

RENFORCER SIGNIFICATIVEMENT NOS EFFORTS COLLECTIFS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF NATIONAL DE RÉDUIRE DE 40 À 50 % NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2050, PAR RAPPORT À 2021

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER)
- Communes
- Opérateurs

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 
Faisabilité 

Description de l'action



Agir sur la **sobriété et l'efficacité énergétiques** de tous les secteurs, en particulier le bâtiment, l'industrie et les transports (voir détails dans les fiches des secteurs concernés)

Indicateur de suivi



- Nombre de dossiers déposés
- Consommation énergétique évitée en moyenne annuelle (MWh)

Conditions de succès

- Mobiliser des acteurs de terrain
- Assurer l'exemplarité de l'État

Besoins pour accélérer

- Pérennisation des crédits Fonds Verts, Dotation d'Équipement des territoires ruraux (DETR) et Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) sur la rénovation des bâtiments publics (10 M€/an sur 3 ans)
- Mise à disposition de crédits immobiliers dédiés à la rénovation des bâtiments de l'État
- Maintien d'une ingénierie technique et financière

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 *Au moins +50 % de la production d'électricité renouvelable à l'échelle régionale*

ACTION

DÉVELOPPER LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE EN FAVORISANT LES ZONES D'ORES ET DÉJÀ ANTHROPISÉES, ET VISER LA SOLARISATION DE L'INTÉGRALITÉ DES PARKING DE PLUS DE 10 000 M² D'ICI 2026, COMME PRÉVU PAR L'ARTICLE 40 DE LA LOI RELATIVE À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (APER)

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Société d'Économie Mixte (SEM)
 - Énergie Savoie
- ENEDIS
- Communes
- Acteurs privés

Mise en œuvre

Action existante



2024 : Mise en place d'un groupe de travail, livrable attendu en fin d'année

2025 : Étude ADRETS

2026 : Étude sur tous les parkings de plus de 10.000 m²

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Intégrer les **Zones d'Accélération d'Énergies Renouvelables (ZAER)** dans les documents d'urbanisme



Élaborer une note d'accompagnement des porteurs de projets de **solarisation des parkings**, en lien avec les services aménagement du territoire (qui favorise l'émergence de projets au barycentre des enjeux Énergie, Zéro artificialisation nette, désimperméabilisation, intégration paysagère)



Engager les études sur le **patrimoine de l'État** (étude ADRETS)

Indicateur de suivi



- Puissance installée à l'échelle du département (MW)

Conditions de succès

- Mobiliser l'AGILE (Agence de l'Immobilier de l'État) sur l'immobilier de l'État et sur les domaines publics concédés

Besoins pour accélérer

- Parution rapide des décrets et arrêtés d'application de l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
- Financement de l'appui à l'ingénierie pour les collectivités
- Renforcement de l'ingénierie dans les services déconcentrés

Défi

Production et Stockage d'énergie solutions innovantes

ACTION

FAVORISER L'ÉMERGENCE ET LE DÉPLOIEMENT DE L'ENSEMBLE DES FILIÈRES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE AINSI QUE DES SOLUTIONS DE STOCKAGE D'ÉNERGIE

Pilotes

- État
- Conseil régional
- Département
- Fournisseurs et producteurs d'énergie
- SDES

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact ★★★★★
Faisabilité ★★★★★

Description de l'action

- Accompagner le développement d'énergies renouvelables, notamment, la géothermie sur sondes ou sur nappes
- Accompagner et déployer le stockage hydraulique d'électricité par station de transfert d'énergie par pompage.
- Concilier le déploiement avec les enjeux eau, biodiversité et nouveaux risques en montagne.
- Déployer l'hydrogène comme moyen de stockage de l'électricité en lien avec le projet régional Zero Emission Valley qui vise à faire de la mobilité hydrogène un levier pour la filière.

Indicateurs de suivi



- Evolution de la production d'énergie par Géothermie
- Nombre de miniSTEP autorisées
- Nombre de stations d'avitaillement en hydrogène installées

Conditions de succès

- Accompagnement financier et en ingénierie des filières

Besoins pour accélérer

- financement des études de faisabilité
- Accompagnement technique
- Cadre réglementaire précis

Défi

Développer de façon soutenable la production de chaleur renouvelable, toutes filières confondues (bois énergie, méthanisation, solaire thermique, valorisation des déchets)

 *Dépassement du seuil de 30 TWh de chaleur renouvelable produite à l'échelle régionale*

ACTION

MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE MÉTHANISATION POUR FACILITER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX PROJETS

Pilotes

- Collectivités compétentes en matière de biodéchets
- Collectivités compétentes en matière d'eaux usées
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Communes
- Collectivités
- Agriculteurs
- Gaz Réseau Distribution France (GRDF)
- ADEME

Mise en œuvre

Action existante



2024 : Organisation d'un comité méthanisation
2025 : Dépôt d'un dossier de méthaniseur en instruction

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Renforcer l'accompagnement des projets par la mobilisation active du comité méthanisation de la Savoie

Indicateur de suivi



- Nombre de réunions du comité méthanisation

Besoins pour accélérer

- Financement des études de faisabilité
- Accompagnement technique

Défi

Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique

 100 % de mobilisation

ACTION

● AMÉLIORER LE TAUX DE VALORISATION MATIÈRE NOTAMMENT EN DÉVELOPPANT LA MÉTHANISATION DES BIODÉCHETS, BOUES DE STEP ET L'UTILISATION LOCALE DU BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Communes
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Encourager les projets visant à développer la **méthanisation**



Envisager la **méthanation** en complément de la méthanisation, en identifiant les gisements d'hydrogène verts combinables avec les installations de méthanisation

Indicateur de suivi



- Nombre de projets autorisés

Défi

Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région, pour déployer l'économie circulaire

ACTION

EXPÉRIMENTER LE RÉEMPLOI DE CONTENEURS EN VERRE

Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Entreprises
- Particuliers

Description de l'action



Inciter les fabricants de **contenants en verre** à étudier les possibilités de réemploi

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact ★ ★ ★

Faisabilité ★ ★ ☆

Indicateur de suivi



- Nombre d'études réalisées



Défi

Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région, pour déployer l'économie circulaire

ACTION

RENFORCER LE RECYCLAGE DES DÉCHETS DU BTP ET RATIONALISER LE STOCKAGE DANS LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES (ISDI)



Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Entreprises du BTP



Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact ★ ★ ★

Faisabilité ★ ★ ☆

Description de l'action



Favoriser les projets utilisant des déchets comme **matière première**



Inciter à la **valorisation** des déchets sous la forme d'énergie



Travailler en amont avec les porteurs de projets pour qu'ils intègrent la réduction de la production de déchets non-valorisables

Indicateur de suivi



- Nombre de projets autorisés



Conditions de succès

- Mobilisation pour faire avancer les projets vertueux
- Information des industriels sur les filières de valorisation

Défi

Conforter le puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique

ACTION

CONFORTER LES DIFFÉRENTS RÔLES DE LA FORÊT, AVEC UN FOCUS SUR LA FORÊT ALLUVIALE, ET MIEUX ANTICIPER LES RISQUES (FEUX DE FORÊT, PROBLÈMES SANITAIRES ...)

Pilotes

- Agence de l'Eau
- Intercommunalités
- Département
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Office National des Forêts (ONF)
- Parcs

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Assurer une **gestion plus encadrée** des forêts



Trouver des solutions de meilleure valorisation des **bois scolytés**

Indicateur de suivi



- Surfaces de forêts perdues (ha)

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la forêt
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État et du Conseil Départemental

Défi

Agriculture et alimentation (thématiques non traitées à l'échelle régionale à ce stade)

ACTION

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS UN CONTEXTE DE SYSTÈME AGRICOLE DÉJÀ TRÈS EXTENSIF

Pilotes

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)
- État
- Département
- Conseil régional

Contributeurs

- Exploitants agricoles

Mise en œuvre

Action à renforcer



2025 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Poursuivre les recherches et le déploiement des **solutions innovantes** pour l'ensemble des filières

Indicateurs de suivi



- Nombre de dossiers d'aides instruits
- Montant des dossiers d'aides (€)
- Quantité de CO2 économisée (ktCO2e)

Conditions de succès

- Bénéficier de l'impulsion locale de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)
- Stimuler l'innovation (recherches INRAE)
- Déployer des aides à la transition écologique

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État (appels à projets transition écologique, plan haies...)
- Ingénierie de projet pour développer et promouvoir des solutions innovantes

Défi

Agriculture et alimentation (thématiques non traitées à l'échelle régionale à ce stade)

ACTION

COUPLER PRODUCTION AGRICOLE ET PRODUCTION D'ÉNERGIE DÉCARBONÉE

Pilotes

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)
- État
- Intercommunalités

Contributeurs

- Exploitants agricoles

Mise en œuvre

Action à engager



2024 : Document cadre
2024-2030 :
Déclinaison des projets

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Mettre en place un **document cadre départemental** pour permettre la mise en œuvre opérationnelle du décret relatif au développement de la production photovoltaïque en zone agricole



Accompagner sa **mise en œuvre** dans les territoires

Indicateurs de suivi



- Nombre de projets agrivoltaïques ou photovoltaïques sur sol agricole
- Surfaces et puissance installée (ha, MW)

Conditions de succès

- Assurer la mobilisation active de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB), des exploitants et des collectivités
- Être accompagné par la Commission de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et la Direction Départementale des Territoires (DDT)
- Faire preuve de capacité d'adaptation et d'innovation

Besoins pour accélérer

- Ingénierie de recherche concernant l'agrivoltaïsme

Défi

Agriculture et alimentation (thématiques non traitées à l'échelle régionale à ce stade)

ACTION

ÉCONOMISER L'EAU, AU TRAVERS DE PRATIQUES CULTURALES ET D'IRRIGATION PLUS SOBRES ET EN DÉVELOPPANT LE STOCKAGE

Pilotes

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)
- État
- Intercommunalités
- Département
- Conseil régional

Contributeurs

- Exploitants agricoles
- Food and Agriculture Organization (FAM)
- Agence de l'Eau

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 / 2030

Impact ★★★★★
Faisabilité ★★★★★

Description de l'action



Réaliser des gains sur les **dispositifs d'irrigation**, via notamment un meilleur suivi des besoins et des dispositifs plus localisés et économes



Réaliser des gains sur **l'adaptation des variétés agricoles** en fonction des périodes



Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, le **stockage de la ressource** à une période où elle est disponible, constitue une partie de la solution

Indicateurs de suivi



- Nombre de retenues créées
- Quantité d'eau stockée
- Nombre de nouveaux dispositifs d'irrigation vertueux financés

Conditions de succès

- Assurer la mobilisation de l'ensemble des acteurs
- Créer un cadre réglementaire adapté sur le stockage et les restrictions sécheresse
- Mettre en place un accompagnement administratif
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État, de la Région et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour les dispositifs d'irrigation et les retenues
- Appui à l'ingénierie de projet par l'État et les collectivités locales

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : éducation, formations, emplois, compétences

ACTION

STRUCTURER UNE FILIÈRE LOCALE POUR DISPOSER DE PROFESSIONNELS FORMÉS AUX ENJEUX NOUVEAUX DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, EN S'APPUYANT SUR LES COMPÉTENCES EXISTANTES LOCALEMENT

Pilotes

- État
- Département
- Conseil régional

Contributeurs

- Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER)
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)
- Fédération Française de Bâtiment (FFB)
- Structures de formation
- Institut National de l'Energie Solaire (INES)

Mise en œuvre

Action existante



Long terme (2050)

Impact

Faisabilité

Indicateurs de suivi



- Nombre de formations existantes dans le département
- Nombre de personnes formées par an
- Nombre d'entreprises qualifiées RGE (reconnu garant de l'environnement) pour la rénovation énergétique

Description de l'action



Développer l'offre proposée par les entreprises du bâtiment, trop peu qualifiées, avec la **qualification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)**



Coordonner les efforts, notamment au travers du **projet Former les Acteurs de la Rénovation Énergétique (FARE)** porté par l'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER)

Besoins pour accélérer

- Mise en place d'un groupe de suivi partenarial pour définir l'offre de formation, l'adapter et la faire connaître
- Financement des parcours de formation

Conditions de succès

- Cordonner les acteurs en capacité d'accompagner la consolidation de l'offre de formation